



**VILLE D'UGINE (SAVOIE)**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024**

<p><b>Nombre de conseillers municipaux :</b> En exercice : 29 Présents : 22 Votants : 26</p> <p><b>Date de la convocation :</b> Le 10 septembre 2024</p> <p><b>Publication site internet :</b> Le 6 novembre 2024</p>	<p><b>Président de séance :</b> M. Franck LOMBARD</p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p><b>Etaient présents :</b> M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, Mme Annabelle MOREL, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Christian PERRIER, Mme Pauline BRESSE, M. Eric FUSS, M. Benjamin BONNIOT--BOUCHET et M. Gérard ROHL.</p> <p><b>Etaient représentées :</b> M. Jean-Pierre PLAISANCE ayant donné pouvoir à Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Mustapha HADDOU ayant donné pouvoir à M. Simon OUVRIER-BUFFET, Madame Catherine CLAVEL ayant donné pouvoir à M. Franck LOMBARD et M. Nathan EXCOFFIER ayant donné pouvoir à Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET.</p> <p><b>Absente :</b> Mme Caroline BRULEY, Mme Stéphanie LUSSIANNA et M. Michel VARRONI.</p>
---	--

**Délibération n°13**

**Rapporteur : M. Franck SOUQUET-GRUMEY**

**Objet : Construction d'une cuisine centrale - Demandes de subventions**

La Ville d'Ugine s'engage en faveur de l'excellence des services à la population. Aussi, elle est dotée d'une cuisine centrale qui a en charge la préparation et la livraison des repas notamment pour les résidents de l'Ehpad, de la résidence d'autonomie les Gentianes ainsi que pour l'ensemble des cantines scolaires ugiноises. Depuis peu, elle livre également des structures dans le Val d'Arly, et confectionne jusqu'à 820 repas par jour.

Aujourd'hui, l'activité de la cuisine centrale a donc fortement évolué et il convient d'effectuer des travaux d'extension et de réaménagement afin de prendre en compte cet accroissement ainsi que les évolutions liées à la Loi ÉGALIM, à l'amélioration des conditions de travail des agents, et l'optimisation des espaces de travail. Compte-tenu de ces contraintes, il a été décidé la construction d'une nouvelle cuisine centrale sur les terrains communaux des Mottets.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architectes Agence 3 C. Le montant de l'opération est estimé à 1 400 000€. Les travaux devraient débuter au 1<sup>er</sup> trimestre 2025, pour une durée prévisionnelle de seize mois.

Afin de permettre l'effet levier nécessaire à la réalisation de ce projet, il convient de solliciter le soutien financier de l'État au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local –

DSIL 2025, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie et de tout autre organisme compétent.

La Commission Municipale a examiné le dossier.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- **Approuve le projet de construction de la cuisine centrale tel que présenté ci-avant ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à solliciter, auprès de l'État, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Savoie ou de tout autre organisme compétent, les subventions les plus élevées possibles ;**
- **Autorise M. Franck LOMBARD, Maire d'Ugine ou son représentant à signer tout acte afférent à cette affaire.**

Pour copie certifiée conforme et exécutoire  
Pour le Maire,  
Michel Chevallier,  
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20240916-20250916\_DE13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2024

Publication : 20/09/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

